ETRANGER

TURQUIE. — On mande de Constantinople, 8 octobre :

« Voici l'explication *officielle* que donne le gouvernement impérial ottoman des mesures financières qu'il vient d'accepter :

« Le gouvernement impérial ottoman vient de décider que l'intérêt de sa dette intérieure et extérieure sera payé pendant cinq ans, la moitié en espèces et l'autre moitié en obligations produisant 5 0/0 d'intérêt.

» Cette mesure, imposée par une nécessité impérieuse, a été prise en vue d'équilibrer le budget, fortement obéré par le service des emprunts.

» Les réformes sérieuses qui viennent d'être décrétées et notamment les dispositions fiscales destinées à favoriser le développement de l'agriculture, en allégeant cette branche importante de la richesse publique des charges qui entravaient son essor; le contrôle sévère et permanent qui sera exercé sur l'administration en général; le soin qui sera pris des besoins des provinces appelées à faire connaître leurs vœux par l'envoi, chaque année, de délégués spéciaux à Constantinople; la résolution fermement arrêtée d'introduire successivement des améliorations réelles et mûrement conçues; toutes ces mesures doivent être accueillies par les créanciers de l'Etat, comme des actes de nature à rétablir la confiance un moment ébranlée.

» D'ailleurs, la S.-Porte, soucieuse des intérêts des porteurs de ses titres, vient de donner des garanties sérieuses pour assurer désormais le paiement des coupons, suivant le mode arrêté, sans recourir, comme par le passé, à des emprunts onéreux et périodiques. »

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Comme on l'avait fait pressentir, M. le ministre de la guerre s'est montré sévère à l'endroit des examens du volontaire d'un an. Il résulte en effet des nouvelles instructions qu'il vient d'adresser aux commandants des corps d'armée et aux préfets que les candidats ne seront admis qu'autant qu'ils auront obtenu un minimum de points de 37. De chiffre a été pris pour base dans le classement des volontaires de cette année et tous les jeunes gens qui ont obtenu : *assez-bien*, ont été refusés. Ils sont au nombre de 186 dans cette catégorie.

Voici les noms des candidats reçus par ordre décroissant du chiffre des points obtenus :

Très bien, de 60 à 40 points. — El.-Marie Souflet (60 points maximum. C'est le seul candidat qui l'ait obtenu). — Ed. Béquart, Lille. — André Lepez, id. — A. Lemal, Beuvrages. — A. Tisserand, Douai. — H. Obry, Lille. — J. Dumeul, id. — L. Ruyssen, Dunkerque. — R. Bailly, Lambersart. — A. Jacquard, Paillencourt. — L. Blas, Beaurain. — P. Piettre, Douai. — F. Dewulf, Dunkerque. — L. Boitelle, Villers. — M. Hénin, Louvignies. — L. Ryckelynck, Le Quesnoy. — F. Denise, Pommereuil. — A. Bouchez, Landrecies. — El. Samain, Lille. — A. Bouton, Lille. — H. Lecoq, id. — J. Pécher, Trélon. — A. Sibaille, Frais-ov. — A. Monsergent, Solesmes. — Ch. Thibaut, Fretin. — A. Rouffiol, Lille. — E. Senez, Roubaix. — H. Dupire, Fourbaix. — P. Becquart, La Longueville. — A. Lenoble, Fontaine-au-Pire. — C. Schulz, Lille. — J. Joye, Armentières. — P. Delecroix, Lille. — L. Mollet, Madeleine-lez-Lille. — A. Bard, Lille. — L. Broussant, Saint-Saulve. — J. Turbot, Auzin. — H. Perrier, Bailleul. — Verrin, Roubaix. — D. Desrumeaux, Boudnes. — J. Taullier, Hoymille. — V. Hélin, Taisnières. — L. Parent, Cambrai. — E. Namur, Valenciennes. — C. Lallan, Estaires. — A. Triquet, Loon. — C. Van Hélande, Bousbecque. — Ch. Bernier, Valenciennes. — A. Wattel, Roubaix. — V. Liénard, Deûlémont. — Ch. Catteau, Erquinghem. — H. Duez, Valenciennes. — E. Roussel, Roubaix. — P. Carlier, Lille. — J. Rombeau, Tourcoing. — V. Louvez, Orchies. — E. Trisbourg, Lille. — A. Eyo, Douai. — J. Watenell, Lille. — F. Cortier, Dunkerque. — J. Carlier, Amfroyprez. — P. Leclercq, Vendeville. — P. Godart, Comines. — A. Pannequin, Merville.

Bien, de 48 à 37 points. — J. Helbecque, Somain. — Em. Fournier, Condé. — A. Lefort, Reumont. — A. Wiellaeys, Hazebrouck. — L. Brasseur, Lille. — A. Foveau, Bantigny. — S. Hamerel, Grande Synthe. — V. Leveillé, Lille. — J. Delsalle, Cambrai. — A. Curbenay, Le Quesnoy. — F. Durand, Lille. — Ed. Blanquart, id. — E. Lesage, Haubourdin. — R. Verhaeghe, Gyvelde. — J. Payeu, Bavai. — A. Tieffry, Lille. — J. Malaton, Hem. — L. Davoine, Quiévy. — J. Charlet, Fleurbaix. — L. Vasseur, Carnières. — L. Ansieaux, Prischer. — J. Desvignes, Tourcoing. — Ch. Delvoye, Quesnoy-sur-Deûle. — P. Desmaretz, Roubaix. — G. Charlet, Cambrai. — Em. Coppin, Douai. — J. Dehon, Valenciennes. — P. Lemaire, Villers. — V. Bridoux, Esquerchin. — C. Hassebrouck, Bousbecque. — E. Bonte, Bondues. — A. Duhamel, Roubaix. — F. Fiévet, Lille. — J. Vancauwenberg, Dunkerque. — M. Havret, Solre-le-Château. — A. Destrez, Pecquencourt. — L. Helin, Armentières. — A. Delegher, Bergues. — D. Prevost, Roubaix. — V. Delattre, Landrecies. — C. Lemire, Steenverck. — A. Flotteaux, Raismes. — P. Grammont, Roost-Warendin. — L. Macron, Haines. — O. Dallennes, Wannehain. — P. André, St-Amand. — Ch. Leroy, Herlies. — H. Deghilaye, Bachant. — J. Vandenbrouk, Bourbourg. — L. Boulogne, Raismes. — H. Bouchery, Pérenchies. — P. Dhainaut, Lille. — A. Haccard, Valenciennes. — H. Delinotte, Paris. — H. Lestoille, Haspres. — A. Dufrieux, Jolimetz. — J. Godineaux, Felleries. — A. Jacques, Bermeries. — G. Rooryck, Roosendael. — P. Lette, Haverskerque. — F. de Vicq, Lille. — A. Vasseur, Steenvoorde. — A. Bottot, Lille. — J.-B. Daubricourt, Armentières. — Ch. Tailliez, Lille. — A. Deledalle, Roubaix. — E. Crapoz, Le Quesnoy. — P. Lelong, Tourcoing. — A. Broutin, Somain. — G. Parent, Roubaix. — F. Lepers, Orchies. — Leduc, Saulzoir. — C. Rousseau, Willers. — B. Fonteyne, Bourbourg. — Ed. Bertau, Valenciennes. — J.-B. Six, Tourcoing. — G. Druisne, Marly. — G. Saisaut, Terguier. — J. Billot, Armentières. — H. Jaspart, Douai. — P. Heliet, Wignehies.

J. Way, Dunkerque. — P. Demarquette, Saint-Amand. — F. Rogier, Lille. — A. Dubois, Roubaix. — E. Holin, Iwuy. — F. Devred, Cambrai. — D. Meurillon, Lille. — G. Legrand, Wignehies. — A. Hennion, Linselles. — G. Prouvost, Roubaix. — E. Carpentier, Lille. — Leclercq, Lille. — J. Delecroix, Tourcoing. — A. Poirson, Le Cateau. — E. Cléty, Roubaix. — Guermonprez, Haubourdin. — E. Bailleul, Loos. — F. Mordiette, Roost-Warendin. — E. Petous, Hargnies. — R. Bloudeau, Thumeries. — A. Molly, Poix. — Ch. Boulanger, Phalempin. — G. Crasquin, Frasnoy. — E. Tramblin, Solesmes. — A. Quarez, Bruai. — G. Sénéchal, Flesquières. — F. Flament, Noyelle-sur-Selle. — A. Paindavoine, Lille. — Ch. Laurent, Denain. — E. Borizeile, Lille. — E. Seignez, Haumont. — E. Merat, Lille. — L. Sandras, Caudry. — A. Charon, Felleries. — J. Guenay, Berlaimont. — G. Thibaut, Lille. — J. Liénard, Gomegnies. — E. Antier, Avesnes. — F. Meurant, Catillon. — L. Draux, Prouvy. — E. Lecœuvre, Brillon. — Charles Moeneclaye, Hondschoote. — F. Dehaussy, Le Cateau. — E. Deffontaines, Bouvines. — J. Labbé, Dourlers. — H. Dauby, Catillon. — J. Pannier. — L. Dubar, Flers-Lille. — Ch. Simon, Orsinval. — H. Malengier, Les Maëres. — E. Farez, Willers. — A. Thienlent, Andencourt. — A. Carpentier, Caudry. — H. Lesage, Allennes-lez-Haubourdin. — A. Feron, Ecaillon. — B. Masquelier, Willems. — J. Thiers, Marcq-en-Barœul. — A. Coqueriaux, Saint-Amand. — Ch. Honoré, Valenciennes. — E. Joire, Quesnoy-sur-Deûle. — F. Bertrand, Le Quesnoy. — J. Belin, Valenciennes. — Z. Sizaire, Wignehies.

P. Mouquet, Lille. — A. Farvaque, Roubaix. — P. Parent, Cambrai. — Ch. Hennach, Lille. — P. Lejeune, id. — Perrucon dit Pascalin, id. — Em. Debisschop, Tourcoing. — L. Herbo, Lille. — C. Gienisson, id. — J. Voreux, Roubaix. — R. Denoir, Fontaine-N.-D. — L. Liénard, Flers-Lille. — L. Bullot, Valenciennes. — R. Dupont, Villereau. — E. Bastien, Ohain. — Ch. Pollet, Sainghin-en-Mélantois. — L. Delecluse, Roubaix. — Eug. Collette, Allennes-les-Marais. — P. Droulers, Ascq. — Em. Gazin, Quarouble. — Th. Deman, Lille. — J. Dubuisson, Solesmes. — A. Huyghe, Hazebrouck. — E. Gérard, Estourmel. — E. Piaquet, Quiévrechin. — J. Delabre, Gouzeaucourt. — L. Decoux, Condé. — Ed. Mery, Bertry. — A. Dieu, Liessies. — V. Henne, Douai. — L. Hache, Beuvry. — E. Mehaut, Glageon. — L. Morel, Raimbeaucourt. — G. Beaurepaire, Allennes-lez-Haubourdin. — J. Danquigny, Cambrai. — P. Muliez Cambrai. — J. Flipo, Tourcoing. Ch. Nivesse, Lille. — Ed. Guenet, Dunkerque. — J. Trentesaut, Leers. — P. Setan, Valenciennes. — E. Leplat, Tourcoing. — O. Steverlynck, Lille. — Z. Batteau, Tasnières. — J. Séverin, Mouchin. — A. Drancourt. Estrées. — Ch. Dehaynin, Saultain. — L. Delhaye, Tasnières. — R. Jaspar, St-André. — J. de Tayrat, Lille. — L. Noël, Douai. — Em. Facques, Roubaix. — L. Cellier, Aulnoye. — G. Hannart, Wasquehal. — F. Delsart, Viesly. — A. Dassonville, Staple. — A. Marchand, Saulzoir. — A. Bulleau, Rumegies. — L. Lesage, Steenwerk. — J. Godin, Cuincy. — J. Vanandrevelt, Bousbecque. — F. Fourmentreaux, Tressin. — J. Clochez, Lille. — L. Toulemonde, Tourcoing. — D. Flament, Wignehies. — A. Tresca, Dunkerque. — A. Wallerand, Ornaing.

Ed. Caron, Lille. — C. Renoult, Glageon. — L. Desvenain, Tourcoing. — P. Bocquet, Cambrai. — F. Danjou, Inchy. — L. Watteblé, Steenwerk. — F. Bricout, Cambrai. — C. Liégeois, Flines. — J. Annedouche, La Bassée. — L. Hégot, Saint-Martin (Cambrai). — P. Meurisse, Roubaix. — A. Lepollart, Maubeuge. — P. Delahousse, Roncq. — D. Descamps, Cousolre. — L. Lournes, Armentières. — N. Beauvois, Cambrai. — Colmont. Neuvilly. — J. Deschin, Lille. — L. Monstreuil, Armentières. — E. Anciaux, Hennechy. — A. Mariotte, Tourcoing. — J. Briquet, Tilloy. — J. Stoffaes, Cassel. — A. Debruyne, Broukerque. — A. Deriller, Wormhoudt. — A. Gérard, Cotteret. — F. Dervaux, Tourcoing. — A. Verlais, Roubaix. — D. Louis, Maretz. — H. Bertrand, Etrœungt. — A. Longhart, Lille. — E. Contesse, Valenciennes. — P. Ballois, Tourcoing. — L. Foucart, id. — H. Fetel, Loon. — C. Vandendrisse, Hasnon. — O. Malarme, Etrœungt. E. Baglen, Floyon. — J. Lobert, Raismes. — T. Selosse, Roubaix. — G. Berthe, Jenlain. — J. Minet, Lille. — O. Boone, Dunkerque. — G. Preux, Caudry. — G. Hecquet, Dunkerque. — A. Saudrart, Felleries. — L. Corbu, La Bassée, — J. Mallet, Marcoing. — E. M. Martin, Cousolre. — Thimaille, Cambrai.

F. Mallet, Marcoing. — Ch. Frappart, Escaupont. — E. Mottet, Vandignies. — J. Wattel, Carnières. — F. Despretz, Ostricourt. — F. Lefebvre, Dechy. — H. Hazebrouck, Lambersart. — O. Boulet, La Gorgue. — L. Outteers, Herzeelle. — A. Desbonnets, Roubaix. — Ch. Quarré, Lille. — L. Desquenne, Valenciennes. — Musy, Raismes. — A. Liénard, Lille. — Ch. Pollet, La Bassée. — E. Noël, Maubeuge. — P. Desrumeaux, Halluin. — J. Limosin, Maubeuge. — L. Hénault, Cousolre. — E. Dewagemacker, Broxeele. — C. Cochet, Somain. — D. Ledain, Avesnes. — A. Petit, Hasnon. — P. Legrand, Wignehies. — A. Brissac, Broxeele. — F. Lefebvre, Lille. — C. Lepers, Bousbecque. — C. Delos, Wasquehal. — Augustin Basquin, Saulzoir. — O. Thibaux, Etrœungt. — H. Boquet, Vieux-Berquin. — R. Ammeus, Vieille-Eglise. — A. Lequette, Bousies. — A. Gillot, Elesmes. — J. Phalempin, Halluin. — F. Carré, Marcoing. — V. Lehout, Dunkerque. — P. Trinquet, Valenciennes. — E. Honoré, Tourcoing. — L. Assemann, id. — J. Thielart, Aulnoye. — M. Spies, Roubaix. — G. Galais, id. — A. Rouez, Solre-le-Château. — L. Bauduin, La Bassée. — P. Bauduin, Lille. — P. Guilbert, La Bassée. — N. Dangremont, Douai. — H. Morel, Maubeuge.

—

C'est du 12 octobre au 4 novembre que devra être effectué le versement de la prestation exigée des engagés conditionnels.

Voici dans quelles proportions les engagés seront répartis dans les diverses armes :

Cuirassiers et dragons.	10 0/0
Chasseurs et hussards.	12
Artillerie.	8
Train d'artillerie.	4
Génie.	2
Equipages militaires.	4
Chasseurs à pied.	6
Infanterie.	54

Pour l'arme du génie, les volontaires du 1er corps d'armée devront rejoindre le 1er du génie à Versailles.

Les élèves en médecine et en pharmacie à la 22e section à Paris.

—

La gendarmerie vient de recevoir les ordres d'appel pour les soldats de la classe 1874.

—

Mgr Fava, évêque préconisé de Grenoble, doit débarquer aujourd'hui à Saint-Nazaire.

—

Par décret du 5 octobre, la médaille militaire est conférée au maréchal-des-logis de gendarmerie (3e légion) Jean Lux; vingt-quatre ans de services, deux campagnes, une blessure reçue en cherchant un voleur qui venait de lui être signalé.

—

Les courses d'Helchin, qui devaient avoir lieu le 12 septembre dernier, ont été ajournées pour éviter la coïncidence avec les fêtes de Courtrai ; elles seront courues le dimanche 17 octobre prochain à une heure de relevée.

Cette réunion est la dernière pour la Belgique; aussi faut-il s'attendre à voir les sportsmen en grand nombre se donner rendez-vous sur le turf, afin d'assister à Helchin aux dernières luttes hippiques de 1875.

Les engagements reçus jusqu'à ce jour comprennent des chevaux de high standing et nous promettent une clôture de saison des plus brillantes.

Voici, jusqu'à ce jour, la liste des principales têtes qui se présenteront au poteau du départ :

Pour la course de haies : Corail, la Bossière, Gleenavena, Padié, Gloaning et ma Nièce.

Pour la course plate : Othello II, Gleenavena, Débardeur, Gacher, Etoile et Gloaming.

Pour le steeple-chasse : Débardeur, Corail. La Bossière, Padié, ma Nièce et Aunt-Sally.

Un match des plus intéressants sera disputé entre Little Sarah, petit cheval de race tarbe et Lisa dont la réputation comme Kard-driver est faite.

En somme, la journée du 17, surtout si le beau temps la favorise, s'annonce pour être une fête sportique *of great attraction*.

Du reste, on nous prie d'annoncer que les engagement pour la course au trot continuent de rester ouverts chez M. L. De Vos, à Saint-Genois, jusqu'au mardi 12 octobre à minuit.

—

Nous apprenons avec peine, écrit le *Courrier du Pas-de-Calais*, que M. Pilat, de Brebières, président de la Société centrale d'agriculture, vient d'avoir une attaque d'apoplexie.

Son frères, mandé en toute hâte de Lille, manifestait de vives inquiétudes.

—

L'*Evénement* a reçu les plus mauvaises nouvelles de la santé du sculpteur Carpeaux. L'état du malade est considérablement aggravé par les mauvais temps de ces derniers jours. Le temps, relativement très beau hier, n'a eu aucune bonne influence sur cet état.

Depuis quelques jours, M. Carpeaux a dû renoncer aux sorties qu'il faisait dans une petite voiture traînée par un domestique. La famille, les médecins venant de Paris tous les jours, et le prince Stirbey, sont les seuls personnes que puisse recevoir le malade. Déjà les extrémités sont enflées d'une façon significative : tous les pronostics annoncent une catastrophe prochaine.

—

L'*Echo universel* annonce que MM. les préfets du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais viennent de recevoir de nouvelles instructions les invitant à faire surveiller la propagande bonapartiste, qui se poursuit dans ces départements avec une très-grande activité, — probablement en vue des élections prochaines, — au moyen de brochures et de photographies largement répandues dans toutes les campagnes.

On signale également la distribution de petites médailles à l'effigie du fils de Napoléon III, avec cette légende en exergue : « Il viendra. »

—

C'était hier le Yomkippour ou grand-pardon des juifs. Ce jour correspond au 10e jour du 7e mois de l'année mosaïque. Tous les ans, à cette époque, les israëlites se soumettent à un jeûne de vingt-quatre heures qui commence le vendredi soir et finit le samedi au coucher du soleil.

Toutes les maisons de commerce dirigées par les israëlites sont restées fermées hier jusque vers six heures.

—

M. Deville, chargé de cours de 6e, au lycée de St-Quentin, est chargé de cours de 6e, au lycée de St-Omer, en remplacement de M. Aubert, appelé à d'autres fonctions.

M. Nicolas, chargé de cours de rhétorique au lycée de Nevers, est chargé de rhétorique au lycée de St-Omer, en remplacement de M. Collilieux, appelé à d'autres fonctions.

M. Dupetit, chargé de cours d'anglais au lycée de Lons-le-Saulnier, est chargé du cours d'anglais, au lycée de St-Omer, en remplacement de M. Liégaux.

M. Brunel, élève sortant de l'école Normale supérieure, agrégé des lettres, est chargé de cours de rhétorique, au lycée de St-Quentin, pendant la durée, du congé accordé à M. Ruel.

M. Tertereau, agrégé des sciences mathématiques, chargé de cours de mathématiques élémentaires au lycée de St-Quentin, est nommé professeur de mathématiques élémentaires.

M. Pluzanski, agrégé de philosophie, chargé de cours de philosophie, est nommé professeur de philosophie.

M. Lancelevé, professeur de 6e, au lycée d'Alençon, est nommé professeur de 6e an lycée d'Amiens, en remplacement de M. Théliez.

M. Théliez, professeur de 6e au lycée d'Amiens, est nommé professeur de 5me au dit Lycée, en remplacement de M. Boucry.

M. Liégaux, chargé de cours d'anglais au lycée de St Omer, est chargé à titre de suppléant de cours d'anglais, au lycée d'Amiens, pendant la durée du congé accordé à M. East.

M. Devos, professeur de 5e au collége de Dunkerque, est nommé professeur de 4e au dit collége, en remplacement de M. Le Feyer, appelé à d'autres fonctions.

M. Lesecq, professeur de 5e au collége de Tourcoing, est nommé professeur de 5e au collége de Dunkerque, en remplacement de M. Devos.

M. Decroix, délégué dans la classe de 4e au collége de Cambrai, est nommé professeur de 5e au collége de Tourcoing, en remplacement de M. Lesecq, appelé à d'autres fonctions.

M. Graux, professeur de 6e au collége de Charleville, est nommé professeur de 7e, en remplacement de M. Baratte, appelé à d'autres fonctions.

M. Mahou, licencié ès-lettres, professeur en congé d'inactivité, est nommé professeur de 4e, au collége de Laon, en remplacement de M. Mengel, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

M. Paterne, licencié ès-sciences, sous-principal du collége de Chartres, est chargé de la classe de physique au collége de Laon, pendant la durée du congé accordé à M. Charée.

M. Bouchedomme, professeur de 6e, au collége de Cambrai, est nommé professeur de 4e au dit collége, en remplacement de M. Decroix, nommé au collége de Tourcoing.

M. Aubert, chargé de cours de 6e au lycée de St-Omer, est nommé professeur de 6e au collége de Cambrai, en remplacement de M. Bouchedomme.

M. Couvelaire, chargé de cours de lettres aux lycée de Grenoble, est chargé de cours de lettres aux élèves de la section des sciences, au lycée de Lille, en remplacement de M. Carpentier, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

M. Le Feyer, professeur de 4e au collégée de Dunkerque, est nommé professeur de 6e au collége de Charleville, en remplacement de M. Graux.

M. Poulain, instituteur public, pourvu du brevet complet, est nommé commis d'inspection académique, en résidence à Mézières, en remplacement de M. Mauroy.

M. Baratte, professeur de 7e au collége de Tourcoing, est nommé professeur de 7e et 8e au collége de Chateau-Thierry (emploi vacan).

M. Genvresse, licencié ès-sciences mathématiques, professeur au collége de Bailleul, est nommé professeur de physique au collége du Quesnoy (emploi nouveau).

M. Carton, professeur de 6e et 7e au collége de Cassel, est chargé, à titre de suppléant, de la classe du 8e au collége d'Arras, en remplacement de M. Verbaëre.

—

Un conducteur employé chez M. Lefebvre Hannart, dont le nom est Louis Hubert, a été hier, à une heure avancée de l'après-midi, jeté en bas de sa voiture à la suite d'une forte secousse qu'un tas de pierres laissé en pleine voie, rue de Vingt Mètres prolongée, a imprimée au véhicule. De plus, une des roues de la voiture lui a passé sur le corps sans lui causer heureusement aucune fracture. Tout s'est borné à des meurtrissures assez douloureuses, mais superficielles. Quant au tas de pierres, cause de l'accident, les travaux de pavage qui ont eu lieu dans la rue de Vingt Mètres prolongée peuvent en expliquer la présence en cet endroit, mais non justifier le manque d'éclairage qui l'a rendu dangereux pour la sécurité publique.

—

Hier encore, rue de Blanchemaille, une voiture conduite par un nommé Capelle, a été heurtée par un camion si violemment qu'elle a été renversée sur le côté avec son conducteur. Un agent a aperçu le cheval continuant de courir et l'a arrêté à temps. Le conducteur, resté en arrière, n'a souffert aucun mal sérieux.

—

Dans la journée d'avant hier un chien a mordu, rue des Lignes, un enfant de 11 ans, fils d'un cabaretier de la rue de la Fosse-aux-Chênes. Ce chien, depuis trois ans que son maître est mort, n'a eu que des maîtres putatifs qui, aujourd'hui, refusent de le reconnaître pour leur. N'étant à personne, il sera abattu. Les morsures qu'il a faites sont, du reste, fort légères.

—

Nous avons parlé d'un ouvrier infidèle de la maison Poutrain-Rohart qui déchargeait du charbon à la Gare et en détournait une partie à son profit. Il s'était d'abord dérobé par la fuite aux recherches de la police, puis après peu de temps il se persuada qu'à condition de se bien cacher il n'y avait pour lui aucun danger à rentrer à Roubaix. Il n'a pu garder l'incognito assez strictement, on vient de l'arrêter.

—

On rapporte que, depuis dimanche soir, un domestique de la brasserie de M. Masse-Meurisse, à Lille, a disparu. Il a passé la soirée ce jour-là avec des amis qui l'ont quitté vers onze heures du soir, et depuis on ne l'a pas revu.

—

La *Gazette de Saint-Quentin* dit que les recommandations du général Clinchant aux réservistes, sur la nécessité de créer partout des Sociétés de tir va être mise à profit à Saint-Quentin, où une Société de tir avec armes de guerre sera très-prochainement constituée.

—

Dans son audience d'avant-hier, le tribunal correctionnel de Lille a rendu contre le sieur Deroubaix, prévenu d'ivresse manifeste, une sentence lui infligeant 15 jours de prison et 16 fr. d'amende.

Eh bien, voilà des consommations qui coûtent cher assez.

—

On vient de constater dans notre département un cas de mort causé par la peur. Un jeune garçon de 15 ans, Arthur S..., se promenant, près de Douai, dans un bois appartenant à M. Crombez, propriétaire à Tournai, éprouva, à l'aspect d'un lézard d'une grosseur peu ordinaire, une telle frayeur qu'il en perdit connaissance. Quelques jours après, il mourait malgré les soins empressés qui lui ont été prodigués.

—

On cite un cas de longévité digne de remarque :

Dans la commune de Saméon, habitent cinq personnes d'une même famille, composée de quatre frères et d'une sœur, qui comptent ensemble près de trois-cent-quatre-vingt-quinze ans.

L'aîné des membres de cette famille a quatre-vingt-deux ans et le plus jeune a atteint sa soixante-dixième année.

—

Le navire *Osterdalem*, venant de l'Urgvigen à Dunkerque, avec bois, a été conduit, le 4 octobre, à Christiansand, plein d'eau, ses pavois et bastingages défoncés ou enlevés ; il va mettre à terre son chargement pour se réparer.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 octobre. — Jean Desmet, rue des Fossés, cour des 4 chênes. — Victor Vanmeenen, rue de l'Ermitage, cour Cavrois, 3. — Hector Vandeberque, place de l'Abattoir, 18. — Malvina Delporte, rue du Pile, cour Vandaele. — Flore et Jeanne Florin, (jumelles), rue St-Jean, 132. — Juliette Lazoe, rue de la Vigne, 10. — Philomène Catelain, rue des 13 Ballots, 14. — Juliette Lefebvre, rue des Vélocipèdes, 5. — Hélène Duprez, au Cul-de-Four, maison Verplancke. — Emile Deschamps, place d'Amiens, maison Pollet.

Du 9. — Constant Vanmoen, rue de Fontenoy, cour Plouvier, 16. — Georges Dubar, rue Turgot, cour Salembier. — Adèle Delporte, rue d'Alma, fort Wattel, 83. — Louis Deblanque, rue de Crouy, cour St-Jules. — Jeanne Quique, rue des Longues-Haies, 221. — Paul Derrumaux, rue du Tilleul, 64. — Hélène Renard, rue d'Alma, cour Beny, 1. — Clémentine et Ferdinand Taelman, (jumeaux) rue Wallon, cour Chevalier, 10.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 octobre. — Henri Fleury, 1 an, rue du Ballon, cour Duquesne, 15. — Marie Detourney, 1 mois, rue Latine, 31. — Steenkist, présenté sans vie, au Cul-de-Four, cour Goupil — Charles Franck, 22 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Florence De Konne, 5 mois, rue Bernard, cour Desbonnets, 4. — Constant Bouvy, 54 ans, fabricant, rue Traversière, 3. — Joseph Andrieu, 19 jours, rue des Longues-Haies, cour Jenart. — Florentin Loridant, 1 an, aux 3 Ponts, maison Loridant.

Du 9. — François Mayeur, 76 ans, journalier, aux Petites-Sœurs. — Marana, présenté sans vie rue de la Guinguette, 52. — Marthe Honorez, 1 an, rue de Mouveaux 46. — Emma Wilfart, 4 ans, rue Chapelle-Carrette, 11.

MARIAGES du 9. — Jules Rollaert, 21 ans, négociant, et Hélène Florin, 23 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Beulence, 30 ans, fileur, et Marie Desvenin, 21 ans, dévideuse. — Edouard Desrousseaux, 23 ans, cordonnier, et Adelaïde Selosse, 24 ans, soigneuse.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOUVY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur CONSTANT-HYPPOLYTE-DÉSIRÉ BOUVY, fabricant à Roubaix, décédé à Roubaix, le 8 octobre 1875, dans sa 54e année sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Traversière, 3.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, le lundi 11 octobre 1875, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-LOUIS VAN EERDEWEGH, officier de l'instruction publique, époux de Dame EUGÉNIE DEFRENNE, décédé subitement, le 9 septembre 1875, à l'âge de 67 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 7499

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Cours public de Chimie.

Lundi 11 octobre à huit heures du soir.

Au Collége.

Notions préliminaires très importantes pour la suite du cours; de la chimie et de l'industrie; de la chimie et de la teinture.

Le cours de manipulations chimiques commencera mardi 12 octobre, à 2 heures.

Prix de revient des Viandes

DROITS D'OCTROI COMPRIS.

		1re QUAL.	2e QUAL.	3e QUAL.
Bœuf	le k°	1.79	1.56	1.27
Vache	»	1.75	1.42	1.09
Taureau	»	0.00	0.00	0.00
Veau	»	1.86	1.47	1.32
Mouton	»	1.95	1.85	1.65
Porc	»	1.60	1.55	1.50

Roubaix, le 2 Octobre 1875.

Le Maire de Roubaix.

C. DESCAT.

Faits divers

— Un incident déplorable et bien inattendu est arrivé hier sur la ligne de Paris, aux environs de Chartres. Le conducteur d'un train de marchandises, allant de Mans à Paris, est subitement devenu aveugle. Les médecins, mandés dès qu'il a été possible de le faire, ne savent encore à quoi attribuer cette brusque cécité.

— C'est samedi 16 octobre qu'aura lieu l'une des plus grandes marées de l'année. Depuis quelque temps, on signale l'apparition des premiers harengs, et cette nouvelle ne concerne pas seulement les ichthyophages, elle intéresse aussi les chasseurs d'oiseaux aquatiques, En effet, il y a des espèces de

---

avoir récité les magnifiques psaumes des offices, il rentrait dans sa cellule et tentait de reproduire sur la toile des figures de patriarches, de prophètes ou de sybilles. Son âme s'agrandissait sous cette pieuse influence, et prêtait à son esprit un élan nouveau. La douleur, après avoir broyé cette nature énergique, laissait à la foi la mission de la ressusciter. Alonso se trouvait au port dans cette maison bénie, et demandait au ciel de n'en jamais sortir

Tous les religieux l'aimaient. Le secret de la façon doublement dramatique dont il avait pénétré dans le monastère ne transpira pas. L'accusation d'assassinat porté contre lui resta cachée pour la communauté, et le père Eusebio et Pablo seuls la connurent. Les frères ignoraient pour quelle raison Tarifa avait réclamé le malheureux et, l'eussent-t-ils connue, que, dans leur indulgence, ils ne lui en auraient pas témoigné une bonté moins grande.

La charité seule inspire cette compassion absolue. Une bonté humaine ne suffirait jamais à certains malheurs ou à certains repentirs. La vue de la croix donne la force de soulever tous les fardeaux : les nôtres et ceux de nos frères.

La vie d'Alonso Cano était donc tranquille comme celle des chartreux; il se levait avec eux à l'heure des matines, allait au chœur, assistait à la messe, puis s'enfermait dans son atelier et y passait la plus grande partie de la journée.

Son talent même se transformait. Jusqu'à ce moment, il avait peint des saints en prière, des martyrs, avec une sorte d'inspiration factice; la vue d'hommes voués aux macérations, liés à la pauvreté, vivant à peine sur la terre, et laissant à leur âme son plein vol vers le ciel, lui fit comprendre davantage certains secrets d'expression, certaines vérités d'attitudes. et trouver, pour les figures émaciées de ces ermites, des lumières que l'art seul ne saurait donner.

Plus il devenait chrétien, plus il avançait dans la voie où jadis il marchait en trébuchant; plus il découvrait le secret des grandes choses, des œuvres sublimes, des inspirations d'en haut.

Au lieu de lire les poëtes, il lisait les saints.

Jamais il ne s'était imaginé que le sentiment de l'amour divin pût élever les âmes à cette hauteur. La première fois qu'il ouvrit les poésies de saint *François d'Assises*, il ressentit au cœur une commotion soudaine. Ce fut une révélation. Ces *Fleurs* divines laissèrent dans son âme un parfum qui ne devait plus en sortir.

Il les lut, les relut et les apprit par cœur.

(*A suivre*).